

COMPTE RENDU CONSEIL DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CATUS 1ER TRIMESTRE 2018/2019

Début de la séance à 18H30

Les personnes présentes :

Pour l'école élémentaire

- Madame Anne-Marie BOREL, Enseignante remplaçante classe CM2 Elle n'est pas remplaçante
- Madame Marie LOZACHMEUR, Enseignante en classe de CM2
- Madame Sylvie LEDOGAR, Enseignante classe CP/CE1
- Madame Marilyn DESPRET, Enseignante en classe de CE2/CM1

Pour l'école maternelle

- Monsieur Etienne NICOLIER, Directeur et enseignant classe TPS/PS
- Madame Bernadette RIGOUSTE, Enseignante mi-temps classe MS/GS
- Madame Pascale TORCH, Enseignante spécialisée classe UEM (Unité Enseignement Maternelle)

Pour la mairie

- Monsieur Victor VAZ, Adjoint en charges des affaires scolaires
- Madame Nicole GUICHARD, représentant les communes de Montgesty et Saint-Médard

Représentants des parents d'élèves de l'élémentaire

- Madame Marie-Line DELVILLE, pour l'élémentaire (maman de CM1)
- Monsieur Yannick LASFARGUES (papa d'élève de CE1)
- Madame Carole DESPRAT, pour la maternelle (maman d'élève de CP) Maintenant c'est l'élémentaire

DDEN

- Madame Marie-Paule PICHOUTOU

Les personnes excusées :

Pour l'élémentaire :

1- Effectifs de la rentrée scolaire 2018/2019

- CP : 14 élèves
- CE1 : 12 élèves
- CE2 : 15 élèves
- CM1 : 10 élèves
- CM2 : 17 élèves

Soit un effectif prévisionnel de 68 élèves réparti comme suit :

- 1 classe de CP/CE1
- 1 classe de CE2/CM1
- 1 classe de CM2

En prévision l'arrivée d'un élève de CM2 en début d'année 2019.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants d'Uzech les Oules sont accueillis à l'école de Catus. La mairie d'Uzech les Oules a fait le choix d'orienter les enfants de sa commune sur les écoles de Catus suite à la fermeture de son école. Il s'agit d'un choix politique validé par l'inspection académique. Uzech les Oules ne fait plus partie du RPI Germain, Uzech, Concorès et Peyrilles. Le rattachement des enfants d'Uzech les Oules est différent de celui des communes de Montgesty et Saint Médard. La commune d'Uzech les Oules contribue financièrement au fonctionnement des écoles de Catus au même titre que Saint Médard et Montgesty.

2- Equipes pédagogiques des écoles

Mr Etienne NICOLIER assurera la direction des deux écoles.

Mme Sylvie LEDOGAR pour la classe de CP/CE1

Mme Marilyn DESPRET pour la classe de CE2/CM1

Mme BORREL à mi-temps avec Madame Marie LOZACHMEUR pour la classe de CM2

Mr LANGLAIS remplaçant détaché à l'école de CATUS

Mme Marie LOZACHMEUR pour la classe des TPS-PS et MS le jeudi

3 AVS dans la classe des CM2

3- Elections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le 12/10/2018. 111 parents étaient inscrits, 76 ont voté, 8 bulletins blanc/nul. Soit un total de 68% de participation. Ont été élus :

- Madame DELVILLE Marie
- Madame DESPRAT Carole
- Monsieur LASFARGUES Yannick

4- Règlement intérieur :

Il reste identique à celui de l'an passé. Deux points ont été ajoutés :

- Les horaires de l'école modifiés

- L'interdiction de rapporter des jouets personnels à l'école afin de ne pas créer de différence entre les enfants, sauf accord de l'enseignant. A cet effet, grâce au travail du personnel d'entretien de l'école, le préau a été aménagé d'un espace de jeux, avec des jeux achetés par la coopérative scolaire.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

5- Activités du 1^{er} trimestre :

- Liaison GS/CP : rencontre sportive
- Cycle natation : pour les CP, CE1, CM2 du 20/11/18 au 22/01/19 chaque mardi matin soit 8 séances. Pour les CE2/CM1, le cycle aura lieu d'avril à mai, les dates sont à venir. Le transport est financé par la mairie. Les parents accompagnateurs sont les bienvenus.
- Demande d'agrément en attente pour Solange BORIE pour la confection des décorations de Noël
- CP/CE : les évaluations nationales ont eu lieu, la seconde phase aura lieu en février 2019. Les résultats sont en cours de traitement, le 20/11/18 l'inspection académique devrait donner son retour sur ces évaluations.
- CP/CE1 : cérémonie du 11 novembre, confection des bleuets, chaque enfant en confectionnera 2, pour l'ensemble des élèves.
- Projet commun à toute l'école : projet d'aide matérielle suite aux intempéries ayant frappées notre pays.
- CP/CE1 : Projet tartine : chaque mois création d'une recette
- CE2/CM1 : mise en place du tétra aide dans le but de fédérer la coopération entre élève
- CE2/CM1 / : inscription à l'UCEP pour des activités sportives chaque semaine. Le coût est de 5.70€ par élève soit pour l'année 158.80€, financé par la coopérative scolaire. L'UCEP permet le prêt de matériel pour les activités sportives (escrime, cirque....) ainsi que l'intervention d'un éducateur sportif. Ceci permet également de faire des rencontres sportives avec les autres écoles. L'UCEP prend en charge 70% du coût du transport lors des déplacements pour les rencontres entre écoles, le reste à charge est partagé entre les écoles.
- CE2/CM1 : projet théâtre à partir du mois de mars avec l'intervention d'un comédien professionnel
- CE2/CM1 : projet Catus au temps des grands parents
- Projet commun avec CP/CE1/CE2/CM1 : « quand le corps se raconte », mouvements apparentés à des mouvements de Yoga (si la demande d'intervenant extérieur est validé par l'inspection académique)
- CM2 : atelier de sophrologie refusé par l'académie
- CM2 : projet du 11/11/18 : les élèves ont réalisé des esquisses du monument aux morts et ont relevé les noms des soldats. Ainsi ils ont réalisé une recherche informatique sur les soldats. Les élèves ont pu retrouver 17 soldats dans les archives, ce travail a été réalisé à la cyber base. Les élèves ont choisi un soldat à qui ils ont adressé une lettre dans laquelle ils se présentent et présentent le projet avec les informations qu'ils ont collectées. Les élèves ont visionné des vidéos en noir et blanc sur la vie en 1914, ce qui leur a permis de comparer les deux époques (1914 et aujourd'hui). Lors de la cérémonie du 11/11/18, les élèves vont chanter la Marseillaise, puis ils feront l'appel aux morts. Mme BOREL présentera le projet. Chaque élève qui a écrit une lettre ira la donner à une personne de l'assistance. Mme BOREL rappelle que les élèves doivent être présents au plus grand nombre pour cette cérémonie.

6- PPMS /Plan Particulier de Mise en Sûreté

Le PPMS est réactualisé chaque année. Trois exercices incendie et trois exercices confinement ou mise à l'abri auront lieu. Le 11/10/2018 a eu lieu un exercice alerte intrusion. Lors de cet exercice l'élémentaire s'est réfugié comme suit :

- CM2 bureau de Mme BOREL
- CP/CE1/CE2/CM1 salle d'arts visuels

Un exercice incendie aura lieu en novembre. Pour prévenir le type d'alerte attentat intrusion, une amélioration de la communication est à l'étude. Le dispositif SOS ATHENA est à l'étude.

Des valises PPMS (premiers secours, radio, lampe...) sont présentent dans les salles de confinement.

7 - U.E.M (Unité d'Enseignement Maternelle)

Effectifs : 4 enfants.

Equipe : 2 éducateurs/trices, 1 éducatrice jeunes enfants, 1 psychomotricienne, 1 orthophoniste, 1 psychologue

Rentrée de janvier 2019 un enfant de 3 ans devrait arriver.

Travail d'inclusion dans la classe de Bernadette pour les deux élèves les plus anciens.

Projet commun :

- sortie mardi 13/11 au musée Zadkine
- Sortie théâtre
- Sortie de fin d'année
- Cycle piscine avec l'ensemble des élèves

Objectif : faire participer les élèves de l'UEM avec l'ensemble des élèves de l'école.

L'enseignante remercie la mairie pour les travaux réalisés.

Mouvement du chef de service : Madame JIMENO LAOUD n'est plus en poste, un recrutement est en cours.

8- APE

Nouveau bureau élu le jeudi 4 novembre. L'école remercie l'APE qui a versé 3150€ pour les enfants de l'élémentaire et 2100€ pour les enfants de la maternelle. Ceci a permis de réaliser de nombreux projets.

Monsieur LASFARGUES rappelle que les parents souhaitant se mobiliser sont les bienvenus pour faire perdurer l'APE. Deux marchés de Noël sont prévus : le premier aura lieu le 2/12/18 à UZECH LES OULES, le second sous la halle de Catus, la date est à venir. Sont également prévus : tombola, carnaval, Kermesse et foire de l'APE au Lac Vert. Un spectacle de Noël aura lieu pour les élèves le 20/12/18.

Le site de l'APE possède toutes les informations et les actions de l'association.

9 - Mairie

Monsieur VAZ prend la parole.

Bienvenue à la nouvelle équipe enseignante. Monsieur VAZ remercie le conseil d'école, félicite les nouveaux parents élus et remercie les parents élus déjà présents les années passées.

Monsieur VAZ rappelle ces points, et Madame GUICHARD se joint à lui :

- Engagement réel de la collectivité pour les écoles et surtout pour l'intérêt de nos enfants.
- Ecoute de la mairie
- La mairie est à la disposition des parents pour répondre à leurs questions.

9 – Travaux :

L'école remercie les employés municipaux qui ont effectué les travaux de façon réactive. Il reste une petite liste de petits travaux à effectuer. Les avancées non couvertes devant les écoles ne peuvent être modifiées (pour abriter les parents par temps de pluie) du fait de la présence du bâtiment dans le périmètre d'intervention des bâtiments de France.

La séance est levée à 20h46

Compte rendu établi par les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire,

Marie-Line DELVILLE,

Carole DESPRAT,

Yannick LASFARGUES